

ETUDE-ACTIONS-HABITAT ETUDE D'OPPORTUNITE DE CONTRAT DE PÔLE INTERCOMMUNAL

Une Étude-Actions-Habitat conduite parallèlement à une étude d'opportunité d'un Contrat de Pôle Intercommunal par le CDHAT en 1999 ont permis, sur la base d'un diagnostic mettant en évidence les atouts et handicaps du territoire, d'établir un plan d'actions complet, cohérent, concerté et partagé, articulé autour de grandes orientations fédérant l'ensemble du projet.

La C^{té} de Communes du canton de Lessay : un territoire contrasté



La C^{té} de Communes du Canton de Lessay, située sur la façade littorale Ouest du département de la Manche rassemblant 13 communes et représentant plus de 8800 habitants possède des atouts indéniables :

- **Un potentiel notable en matière de tourisme** : richesse des paysages, façade littorale importante

propice à de multiples activités balnéaires et nautiques, patrimoine architectural riche, événements festifs de grande renommée...

- **Un dynamisme économique** basé sur des activités agricoles, agro-alimentaires et conchylicoles induisant une situation d'emploi favorable.

Cependant, le diagnostic du territoire fait état de certains points sensibles :

- **Population en légère progression mais fortement vieillissante** (départ de jeunes actifs, installation de retraités),

- **Besoins en logements non satisfaits** sur le territoire, générés notamment par le développement des entreprises

- **Accueil touristique à améliorer** : équipements parfois insuffisants, cœurs de station vieillissants et peu aménagés...

Un programme intercommunal, des retombées pour chaque commune...

LES ORIENTATIONS

Sur propositions du CDHAT et après une large concertation organisée et structurée par l'analyse de différentes hypothèses, le Conseil Communautaire a retenu 3 axes majeurs de développement :

- Améliorer l'accueil touristique
- Renforcer l'attractivité résidentielle
- Conforter l'activité économique

LE PROGRAMME

A M É N A G E M E N T - DÉVELOPPEMENT (CPI)

Pour renforcer l'attractivité résidentielle, les opérations d'aménagement et de développement ont visé l'amélioration du cadre de vie et de l'image du territoire.

Pour le développement de l'activité touristique, 2 axes ont été retenus : l'amélioration de l'hébergement saisonnier et le développement d'équipements structurants. Enfin sur le plan économique, l'aménagement d'une zone

conchylicole a été décidée.

Quelques exemples de projets

- **Aménagement de bourgs** : Aménagement de la place commerçante de Lessay, réorganisation du stationnement à Vesly, aménagement de la traversée du bourg à Angoville s/Ay

- **Cœurs de stations balnéaires** : Aménagements paysagers à Pirou-Plage, amélioration de la circulation et du stationnement à St Germain-Plage

- **Création d'équipement touristiques** : création de 12 gîtes de mer à Créances, d'une école de char à voile à Bretteville s/Ay, aménagement d'une zone ornithologique à Geffosses, d'une zone d'échouage à St Germain s/Ay., réaménagement de l'office de tourisme cantonal à Lessay et mise en place d'une signalétique touristique faisant



signalétique touristique faisant

découvrir les richesses du secteur.

H A B I T A T

L' Etude-Actions-Habitat a permis d'arrêter 3 priorités :

- Développer le logement dans les petites communes (- 500 hbts) afin de revitaliser les bourgs
- Privilégier les opérations de réhabilitation du bâti ancien
- Favoriser les actions en faveur du patrimoine communautaire ou communal

Ainsi, un parc de **45 logements locatifs** destinés aux jeunes actifs ou aux personnes âgées souhaitant se rapprocher des centres-bourgs a été programmé sur 5 ans. Par ailleurs, des lotissements communaux en **accession à la propriété** favorisant de nouveaux arrivants ou fixant à long terme des ménages sur la

Le mot du Président

M. Henri Lemoigne
Président
de la C^{té} de Communes du
canton de Lessay



La réflexion portant sur l'aménagement d'un territoire doit se faire de façon globale et tenter d'appréhender les potentialités locales de développement. Cette recherche d'identification des ressources et des activités porteuses de développement doit s'accompagner de la définition d'une politique évolutive en matière d'habitat.

Ce sont ces principes que les élus de notre Communauté de Communes ont mis en œuvre, dans l'échange et la concertation, pour bâtir notre projet à moyen terme et arrêter les actions susceptibles de générer une dynamique territoriale et un renforcement de l'attractivité de notre espace communautaire.



▲ Aménagement de la place St Cloud à Lessay



◀ Création de logements locatifs communaux dans le presbytère de St Patrice de Claims

LA MÉTHODE



FINANCEMENT

DÉVELOPPEMENT-AMÉNAGEMENT

Coût global : 20,790 MF soit 3,170 M€
Subventions octroyées : 44 %
Le montant de l'investissement dépassant largement le seuil maximum financé par le Conseil Régional au titre du CPI, d'autres financements ont été recherchés (DDR, FNADT, FEDER, Conseil Général...)

HABITAT

Coût global à la charge de la Communauté : 1,75 MF soit 267 K€ sur 5 ans
Différentes sources de financements aidés ont été recherchés : PLA, PLS, ANAH...